Envoyé en préfecture le 19/01/2024
Reçu en préfecture le 19/01/2024
Publié le
ID : 069-216900969-20231215-DEL_23_0098-DE

VILLE DE GRIGNY RHÔNE

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE À L'ACQUISITION D'UN BOÎTIER DE CONVERSION D'UN VÉHICULE À MOTORISATION ESSENCE EN MOTORISATION MODULABLE ESSENCE – SUPERÉTHANOL

La Ville de Grigny veut rendre la transition écologique des voitures accessible. Elle souhaite également favoriser le développement des carburants alternatifs pour les véhicules et diversifier l'offre présente sur la commune. Le superéthanol permet de réduire par deux les émissions de CO_2, sans oublier les émissions de gaz à effet de serre et de particules fines. En facilitant l'accès à ce carburant écologique et renouvelable, la Ville souhaite agir pour l'environnement et pour un air moins pollué.

La Ville propose une action d'aide à la conversion d'un véhicule à motorisation essence en motorisation modulable essence - superéthanol (85% de bioéthanol dans le carburant contre 5 à 10 % pour l'essence SP98-E5 et le SP95-E10).
L'aide est conditionnée à l'installation d'un boîtier de conversion exclusivement par des garagistes homologués.

LE DEMANDEUR (particulier)

☐ M. ☐ Mme
Nom : Prénom :
Adresse : N° Rue :
Code Postal : 69520 - Ville : GRIGNY
N° Tél :
Email (en MAJUSCULES) :

A réalisé l'installation d'un boîtier de conversion d'un véhicule à motorisation essence en motorisation modulable essence – superéthanol ☐ Oui ☐ Non

L'installation a été faite par un garagiste homologué ☐ Oui ☐ Non

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

→ Le présent formulaire de demande dûment complété,
→ Les 2 exemplaires originaux de la convention d'attribution de l'aide à l'acquisition d'un boîtier de conversion , revêtus de sa signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »,
→ La copie de la facture acquittée de l'installation d'un boîtier de conversion par un garagiste homologué, comportant :

- La date d'installation(entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024),
- Le nom et l'adresse du bénéficiaire,
- le nom et l'adresse du garage installateur et un justificatif d'homologation,
- la mention boîtier de conversion ou kit de conversion et bioéthanol,/superéthanol

→ Un justificatif de domicile (copie complète du dernier avis d'imposition pour le paiement de la taxe d'habitation, ou quittance de loyer ou facture d'un fournisseur d'énergie aux mêmes nom et adresse que ceux figurant sur la facture de l'installation du boîtier de conversion par un garagiste homologué,
→ L'attestation sur l'honneur jointe au présent formulaire de demande dûment complétée et signée,
→ Un relevé d'identité bancaire.

Vérifiez que vous fournissez l'ensemble de ces pièces avant l'envoi de votre dossier !
Tout dossier incomplet vous sera retourné.

ENVOYER LE DOSSIER COMPLET AVANT LE 31/12/2024 :

Par courrier à : Ville de Grigny – Services Techniques - 3 avenue Jean Estragnat 69520 GRIGNY
ou
Par mail à : servicestechniques@mairie-grigny69.fr (merci de scanner chaque pièce demandée séparément)